

PRESENTATION DE CMA FORMATION MENDE

CMA Formation Mende, offre chaque année, à plus de 300 jeunes la possibilité de se former à de nombreux métiers.

En fonction de ses goûts et de ses aptitudes, et dans les divers secteurs, chacun peut choisir le métier qui lui ressemble.

Nous mettons à votre disposition un hébergement sur place et un self pour vos petit-déjeuner, repas de midi et du soir. Possibilité d'arrivée le dimanche soir.

Notre Livret d'accueil, transmis à la rentrée, vous donnera toutes les informations utiles pour que votre formation se déroule dans les meilleures conditions.

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En fonction des formations et selon la situation de handicap, les parcours peuvent être aménagés sur demande par notre Référente Handicap.

Présentation des métiers

MENUISIER

Associant savoir-faire traditionnel et connaissance des outils numériques, le menuisier fabrique et pose des fenêtres, volets, portes, placards, parquets... Le plus souvent en bois, mais aussi en aluminium ou en matériaux composites.

Travailler le bois, lui donner une seconde vie, c'est son métier. Le menuisier passe l'essentiel de son temps dans son atelier. Placards, parquets, escaliers, portes, fenêtres, volets : toute boiserie doit être conçue, dessinée, débitée, montée, posée, vernie ou teintée.

Si le bois reste son matériau de prédilection, le Menuisier utilise désormais l'aluminium, le PVC, les panneaux agglomérés ou stratifiés, etc.

Les débouchés sont également assurés dans l'agencement et la décoration de locaux commerciaux. Le menuisier est salarié ou installé à son compte comme artisan.

Le menuisier peut travailler au sein d'une entreprise de menuiserie, d'agencement ou de production de mobilier.

ÉBÉNISTE

L'Ébéniste crée ou restaure du mobilier en bois, ancien ou moderne. Il peut être amené à réaliser des copies de mobiliers anciens. Il réalise des aménagements en bois.

Il fait partie des métiers d'arts qui se distinguent par le raffinement de l'activité plus que par la production. Sa technique est davantage ciblée sur du bois noble et ses réalisations sont des pièces uniques destinées à une commande.

L'ébéniste fabrique et répare des meubles à l'unité ou en nombre limité, selon un mode artisanal. À partir de plans il exécute une partie ou un ensemble de mobilier. Il réalise aussi les placages, les frisages, le montage des meubles et les finitions (ponçage, mise en teinte...).

L'ébéniste peut travailler dans un atelier, une entreprise artisanale ou une PME. Il peut être salarié d'une entreprise ou à son compte.

CHARPENTIER

Le charpentier conçoit, fabrique et pose des charpentes et ossatures en bois qui servent de structures à des maisons et autres constructions. C'est un métier à forte tradition qui se modernise et recrute des jeunes qualifiés.

À partir d'un plan réalisé par un architecte ou par lui-même en 2D ou 3D, le charpentier bois trace les formes de la charpente en grandeur réelle sur du contreplaqué : c'est l'épure. Il choisit le bois, trace et taille les différentes pièces à l'aide de machines à commandes numériques. Puis, il les assemble et les installe sur le chantier.

Outre les charpentes traditionnelles, le charpentier réalise des ouvrages tout en bois (hangars, ateliers ou chalets), des escaliers, des parquets, sans oublier la restauration de charpentes anciennes.

Les jeunes qualifiés sont recherchés, surtout dans les entreprises artisanales. Les charpentiers peuvent s'installer à leur compte, après quelques années d'expérience professionnelle.



MENUISIER

Le menuisier doit avoir des dispositions pour le travail manuel et une certaine habileté, mais pas uniquement. Il doit aussi pouvoir réaliser un plan (ou au minimum savoir le lire) et posséder pour cela une certaine aptitude à la représentation géométrique. Habile il doit maîtriser les bases de la géométrie.

ÉBÉNISTE

Il lui faut également une bonne résistance physique, le travail se faisant debout devant l'établi ou sur les machines-outils, dans un environnement contraignant. L'ébéniste doit être adroit manuellement, afin d'éviter les erreurs et minimiser les pertes. Enfin il doit avoir des talents artistiques et créatifs.

CHARPENTIER

Réputé difficile et exigeant, ce métier réclame à la fois goût du dessin et notion des formes.

Le Charpentier doit être suffisamment robuste pour soulever de lourdes charges et ne pas craindre le vertige car il travaille en hauteur dans des positions souvent inconfortables. Il doit connaître et appliquer les règles de sécurité et bien sûr être capable de travailler en équipe.



LES CERTIFICATS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

DUREE DE LA FORMATION : Pour un apprenti, le rythme moyen de l'alternance est le suivant : 1 semaine au CFA / 2 semaines en entreprise. Soit par an : 420 heures au CFA, 1260 heures entreprise, 35 heures hebdomadaires.

CONDITIONS D'ENTREE : Vous pouvez préparer ce diplôme en alternance (de 16 à 29 ans) ou par le biais de la Formation Professionnelle Continue pour adultes.

CAP CHARPENTIER BOIS

DIPLOME DE NIVEAU 3

EN SAVOIR PLUS : CONSULTER NOTRE [Fiche Formation](#)

CAP EBÉNISTE

DIPLOME DE NIVEAU 3

EN SAVOIR PLUS : CONSULTER NOTRE [Fiche Formation](#)

CAP MENUISIER FABRICANT DE MOBILIER ET AGENCEMENT

DIPLOME DE NIVEAU 3

EN SAVOIR PLUS : CONSULTER NOTRE [Fiche Formation](#)

LES BREVETS PROFESSIONNELS

DUREE DE LA FORMATION : Pour un apprenti, le rythme moyen de l'alternance est le suivant : 1 semaine au CFA / 2 semaines en entreprise. Soit par an : 400 heures au CFA, 1260 heures entreprise, 35 heures hebdomadaires.

CONDITIONS D'ENTREE : Vous pouvez préparer ce diplôme en alternance (de 16 à 29 ans) ou par le biais de la Formation Professionnelle Continue pour adultes.

BP CHARPENTIER

DIPLOME DE NIVEAU 4

EN SAVOIR PLUS : CONSULTER NOTRE [Fiche Formation](#)

BP MENUISIER

DIPLOME DE NIVEAU 4

EN SAVOIR PLUS : CONSULTER NOTRE [Fiche Formation](#)

Consulter les Fiches ROME (téléchargeables sur le site de Pôle Emploi).

[CONSULTER LA FICHE ROME N° H2207 REALISATION DE MEUBLES EN BOIS.](#)

[CONSULTER LA FICHE ROME N° H2206 REALISATION DE MENUISERIE BOIS ET TONNELLERIE](#)

[CONSULTER LA FICHE ROME N° F1607 POSE DE FERMETURES MENUISEES](#)



Les formations sont accessibles en alternance :

- Aux jeunes de 16 à 29 ans révolus dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
- Aux personnes qui ont une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), sans limite d'âge,
- Aux personnes qui ont un projet de création ou de reprise d'entreprise, sans limitation d'âge,
- Aux sportifs de haut niveau, sans limitation d'âge.

Les adultes peuvent également y accéder grâce aux différents dispositifs mis en œuvre dans le cadre de la Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Un parcours aménagé peut être envisagé selon la situation professionnelle de chacun.

Plusieurs financements sont possibles.

N'hésitez pas à vous adresser à notre service de Formation Professionnelle Continue qui saura vous conseiller et vous proposer une solution adaptée à votre situation et à vos souhaits. 04 66 49 80 686

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

En fonction des formations et selon la situation de handicap, les parcours peuvent être aménagés sur demande par notre Référente Handicap.



Les métiers du bois sont accessibles avec un diplôme de niveau CAP/BEP à BAC (Bac professionnel, Brevet professionnel) en boulangerie.

L'activité s'exerce au sein de boulangeries artisanales ou industrielles, ou dans la grande distribution, mais aussi dans l'armée.

L'insertion dans la vie active est une suite logique après un CAP. 85 % de ceux qui ont obtenu un CAP choisissent en effet d'entrer dans la vie professionnelle.

Toutefois, des possibilités s'offrent à ceux qui veulent poursuivre leurs études :

- MC Mentions Complémentaires,
- BP Brevets Professionnels,
- BTM Brevets Techniques des Métiers,
- BMA Brevet des Métiers d'Art,
- CS Certificat de spécialisation,
- BAC Bac professionnel ou Bac technologique.

Le CAP de Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement est connexe avec le CAP « Menuisier installateur ». Cela signifie que le titulaire de ce CAP se présentant à l'un ou l'autre verra sa durée de formation raccourcie à 1 an.

Le CAP de Charpentier Bois est connexe avec les CAP « Constructeur bois », « Couvreur », « Menuisier installateur » et « Charpentier de marine ». Cela signifie que le titulaire de ce CAP se présentant à l'un ou l'autre verra sa durée de formation raccourcie à 1 an.

Les CAP d'Ebéniste est réciproquement connexe avec les CAP « Arts du bois option sculpteur ornementaliste » et « Arts du bois option marqueteur ». Cela signifie que le titulaire de l'un des diplômes peut présenter l'autre en seulement 1 an.